



La Pêche

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2024-2025 ET 2026

AVIS est donné par la soussignée, M^e Sylvie Loubier, Greffière, Directrice des affaires juridiques et Directrice générale adjointe, qu'en vertu des articles 953.1 et 956 du *Code municipal du Québec* (C.M.Q.), une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le 22 janvier 2024 à 19 h 30 afin d'adopter le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026.

DONNÉ à La Pêche ce 12 janvier 2024

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
& Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Sylvie Loubier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur son site internet tel que le prévoit son règlement 22-839 relatif à la publication des avis municipaux.

En foi de quoi je donne ce certificat le 12 janvier 2024

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
& Directrice générale adjointe